

Barème TCC des honoraires de vente

Commercialisation Classique

.....

Les honoraires sont à la charge du vendeur.

Les prix de présentation des annonces s'entendent honoraires d'agence inclus.

Dans certains cas exceptionnels, les honoraires d'agence peuvent être portés à la charge de l'acquéreur.

.....

Villa, appartement : 5% TTC

Château, domaine, vignoble, immeuble de rapport, hôtel : 6% TTC

Terrain à bâtir hors lotissement : 10% TTC

Terrain à bâtir en lotissement : 6% TTC

Honoraires en vigueur sauf conditions dérogatoires pour causes de concurrence.

Commercialisation COLLECTION PRIVÉE

.....

Mandat exclusif de vente 2 options

.....

Les honoraires sont à la charge du vendeur.

Les prix de présentation des annonces s'entendent honoraires d'agence inclus.

Dans certains cas exceptionnels, les honoraires sont portés à la charge de l'acquéreur.

Option 1 : La durée du mandat est de 6 mois, les honoraires sont de 7% TTC du prix final de vente.

Option 2 : La durée du mandat est de 12 mois, les honoraires sont de 6% TTC du prix final de vente.

Honoraires en vigueur sauf conditions dérogatoires pour cause de concurrence.

Service de chasse immobilière

Le mandat de recherche exclusif prévoit une charge partagée des honoraires entre vendeur et acquéreur.

Il est prévu que 3,5% TTC d'honoraires charge acquéreur viennent s'ajouter en sus du prix HAI (Honoraires d'Agence Inclus) du bien objet de la vente, sauf convention particulière.

La TVA applicable est de 20%.